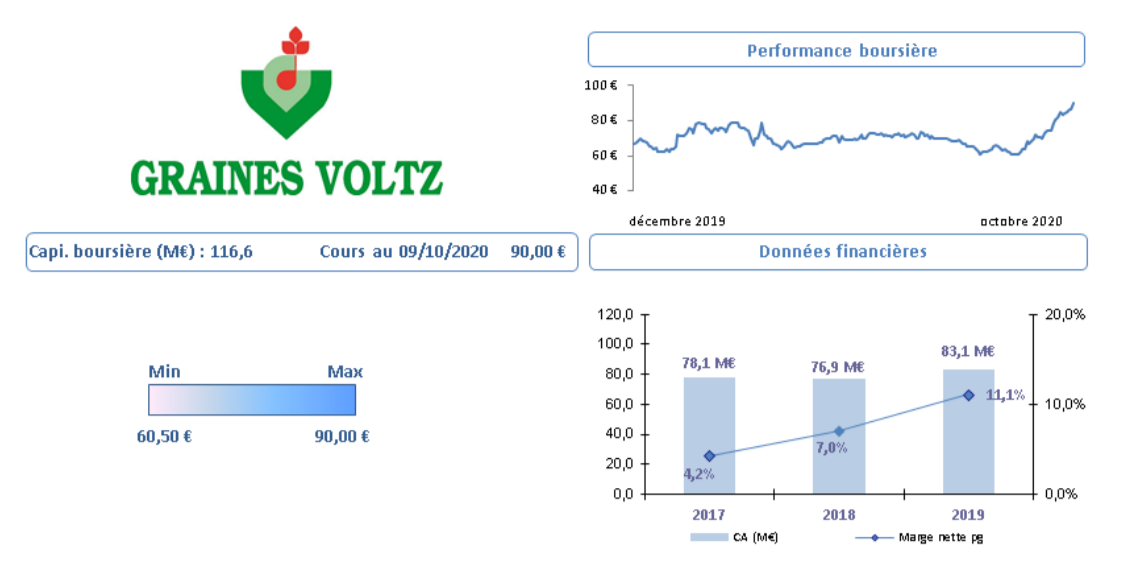


Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Graines Volt est la pépite de Louis de Fels de Raymond James AM
- Les opérations décryptées cette semaine : Une augmentation de capital de 200 M€ pour AKKA Technologies
- Une semaine calme pour les smalls avec une unique publication, celle de l'OL Groupe
- L'agenda des publications à venir cette semaine

La pépite de la semaine



Louis de Fels - Directeur Général - Responsable de la Gestion Collective chez Raymond James AM

Fondé en 1985, Graines Voltz est un groupe familial qui distribue plus de 28 000 références de semences et jeunes plants aux professionnels des circuits courts tels-que les maraîchers, horticulteurs et collectivités. Grâce à sa plateforme logistique située à Angers, Graines Voltz est capable d'expédier les semences entre 24 et 48h après la commande. Le groupe entretient une forte relation avec ses clients grâce à son réseau de commerciaux qui représente la moitié des effectifs. A l'instar des grands groupes semenciers concentrés sur une dizaine d'espèces de grande culture, Graines Voltz est positionné sur des légumes tels que la patate douce, le chou Fioretto, des variétés anciennes, des plantes aromatiques. Le groupe a d'ailleurs repris la distribution de semences légumières de Syngenta et BAYER cette année. Ces derniers ne représentent pas une menace pour Graines Voltz.

La tendance des consommateurs à s'intéresser davantage à ce qu'ils mangent et notamment la provenance des produits en privilégiant les produits locaux circuits courts porte la valeur. Le COVID a amplifié ce trend et l'année 2020 semble être « l'année du siècle pour les maraichers » qui n'ont pas eu assez de stock pour répondre à la demande des consommateurs. Graines Voltz a d'ores et déjà constaté une forte hausse de la demande de semence pour 2021.

Le mois dernier, le groupe a annoncé l'acquisition de Hermina-Maier l'un des leaders de la distribution de semences en Allemagne. Cette opération fait suite à l'acquisition de Hild Samen en début d'année et s'inscrit dans la volonté de Graines Voltz de consolider le marché européen de la distribution de semences. Graines Voltz vise ainsi un chiffre d'affaires en croissance de plus de 15% cette année pour atteindre 100 millions d'euros et anticipe une relation sur la marge brute d'Hermina-Maier qui devrait passer de 20 à 40%. Nous sommes très confiants quant à la capacité de la société à réaliser ses objectifs de croissance.

Les opérations de la semaine

Abionyx Pharma – La société de biotechnologie a décidé de se focaliser sur la valorisation de son médicament CER-001 et envisage de lancer une campagne de production à cet effet. Ne disposant plus de stock de produits et anticipant une potentielle hausse de la demande, le groupe annonce le lancement d'une augmentation de capital de l'ordre de 1,85 M€ afin de renforcer sa trésorerie et la préserver à hauteur de 5-6 M€ en fin d'exercice. L'opération est marquée par la suppression du DPS. Le nombre maximum d'actions émises a été fixé à 2 695 648 actions au prix de 0,69 € l'action. Cela représente une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des 10 dernières séances de bourse. Cette émission représente environ 12,28% du capital. Le montant global maximum de l'augmentation de capital s'élève à 1 859 997 €. Les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits. L'opération débutera le 5 Octobre et se terminera au plus tard le 16 octobre.

Akka Technologies - Le Conseil d'administration de la société a approuvé la mise en œuvre d'une opération d'augmentation de capital réservée d'un montant de 200 M€, entraînant l'émission de nouvelles actions correspondant à 39,8% du capital de la société. Cette opération sera souscrite à hauteur de 150 M€ par la Compagnie Nationale à Portefeuille (« CNP ») (Groupe Frère), et par le groupe familial Ricci qui réinvestit 50 M€. Le prix de souscription est de 22,50 € par action extériorisant une prime de 43% par rapport au cours de clôture en date du 5 octobre 2020, et de 33% sur le cours moyen pondéré des 30 derniers jours de bourse. L'augmentation de capital permettra de renforcer la structure financière de la société, fortement impactée par la crise du COVID-19.

Les publications de la semaine

OL Groupe – Résultats annuels (-35,3% YTD) – Pourtant inscrit dans une très bonne dynamique au début de l'année, l'arrêt de l'activité lié à la pandémie de Covid-19 a impacté à la baisse les performances 2019/20 du club de football qui publie un CA à 276,3 M€ (-10,5%) et un EBE à 45,9 M€ (-40%). Le résultat opérationnel passe à -18,4 M€ (contre 22,2 M€ l'an passé) et le RNpg ressort à -36,5 M€ (contre 6,2 M€ un an plus tôt). Au bilan, le groupe affiche un endettement net de 295,2 M€ (contre 157,7 M€ fin Juin 2019). Les capitaux propres reculent à 230 M€ (-36 M€). Face à la crise, OL Groupe a souscrit un PGE de 93 M€ et a lancé une procédure judiciaire à l'encontre de la LFP et de l'Etat pour l'arrêt du championnat lors de la saison 2019/20 dont le préjudice est estimé à 117M€ et réclame alors des dommages & intérêts. Si aucune prévision chiffrée n'a été dévoilée, les objectifs pour 2023-24 sont maintenus avec un CA prévu entre 420-450 M€ et un EBE supérieur à 100 M€. **Au lendemain de la publication, son titre perd -1%.**

L'agenda de la semaine

12/10/2020

- Ekinops** – CA T3
- PSB Industries** – CA T3

13/10/2020

- 2CRSI** – CA S1
- Haulotte Group** – CA T3

14/10/2020

- Catana Group** – CA T4
- EOS Imaging** – CA T3
- GL events** – CA T3
- Française de l'Energie** – Résultats annuels
- High Co** – CA T3
- Vilmorin & Cie** – Résultats annuels

15/10/2020

- Groupe Open** – CA T3
- Pierre & Vacances** – CA T4
- Tunnel du Prado** - SMTCP – CA T3

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyłata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement cédées d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

